

Validité du 01/11/2019 au 31/10/2020

Entre :

Et :

AIRVOYAGES
7 rue Charles Gounod
97400 Saint-Denis

Mail : reservation@airvoyages.fr
Tel : 0262 85 10 00
Web : www.airvoyages.fr

HOTEL LE JULIETTE DODU***
31, rue Juliette Dodu
97400 Saint-Denis
ILE DE LA REUNION
TEL : 02.62.20.91.20.
FAX : 02.62.20.91.21.
e-mail : juliettedodu@orange.fr
www.hotel-juliette-dodu.fr

Directeur : Jean-Paul Bordier
Directrice commerciale :
Dorothée Coriat
Chef de réception :
Olivia del Pino



Toutes nos photos sont disponibles

sous le lien : https://www.dropbox.com/sh/ftkg4dyosnbg5j0/AAB3DKiqQrhPiXi1_3-wXRTTa?dl=0

	TARIF PUBLIC			TARIF AGENCES		
	occupation single BB	occupation double BB	PAX SUPPL BB	occupation single BB	occupation double BB	PAX SUPPL BB
CH SINGLE	114			114		
CH DOUCHE SUP	137	163		137	163	
CH BAIN STANDARD	149	177		149	177	
CH BAIN SUP	170	197	40	170	197	40
SUITE JUNIOR	191	222	40	191	222	40
SUITE PANORAMIQUE	219	259	40	219	259	40

Les tarifs présentés ci-dessus comprennent la chambre et le petit déjeuner. Le Petit déjeuner ne peut donc pas être déduit.

Ces tarifs n'incluent pas :

Taxe de séjour (1,10€ par adulte) non comprise dans les prix des chambres. La taxe de séjour sera réglée sur place par le client.

Les nouvelles taxes ou les augmentations de taxes qui pourraient intervenir en cours d'année tarifaire.

Petit déjeuner(inclus)	11 €
Dîner demi-pension adulte (supplément)	28 €
Dîner demi-pension enfant -12ans (supplément)	15 €

Monnaie de facturation et de règlement : L'Euro (€)

Tarifs Taxes incluses

Les locations de chambre s'entendent de 12H00 jour d'arrivée à 11H00 jour du départ.

I/ CONDITIONS PARTICULIERES « AIRVOYAGES »:**1/ ENFANT DE MOINS DE 2 ANS :**

Il est possible de mettre un Lit bébé à partir de la catégorie Bain Supérieure. Gratuité de l'hébergement pour le bébé dans la chambre des parents. Réservation obligatoire en Request.

2/ ENFANT DE 2 A 12 ANS :

Il est possible de mettre un lit supplémentaire enfant dans la chambre des parents à partir de la catégorie Bain Supérieure. Le Petit déjeuner est offert pour les enfants, lorsque les parents sont en B&B ou demi-pension. Réservation en Request.

3/ DEMI-PENSION :

Le prix de l'hébergement en demi-pension par personne est obtenu par l'addition du prix B&B de la chambre choisie et du prix du Dîner (27 €). Les repas non consommés seront facturés.

4/ SERVICES PLUS DU JULIETTE DODU* :**

Nous offrons un cocktail de bienvenue aux clients lors de leur arrivée à l'hôtel.

Nous mettons gratuitement à disposition : la piscine et le jacuzzi, des draps de piscine à la réception (contre caution).

Accès WIFI gratuit.

HOTEL LE JULIETTE DODU *** NN

Page 1 sur 2

5/ MODES DE PAIEMENT ACCEPTES PAR L'HOTEL :

Cartes de crédits acceptées : American Express, Eurocard, MASTERCARD, Visa Carte Bleue. Espèces et chèques acceptés.

6/ APPLICATION DES REDUCTIONS :

Les réductions et offres promotionnelles, quelque soit leur nature, figurant dans ce contrat ne seront appliquées que si elles sont mentionnées dans les brochures et figurent dans les tarifs clients.

II/ CONDITIONS GENERALES :

1/ DELAI DE REGLEMENT :

Nos factures sont payables en totalité avant l'arrivée du client.

Au delà de 30 jours après la date de facturation, une pénalité forfaitaire de 10% du montant global de la facture initiale est facturé.

Loi du 15 mai 2001 : Toute somme non payée au delà de 30 jours portera intérêt au taux en vigueur, correspondant au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 7 points de pourcentage .

En cas de règlement en provenance de l'étranger, le paiement des frais de transfert et de change sont à la charge de « **AIRVOYAGES** » nos tarifs sont nets et n'incluent pas les frais de Banque et commissions de change.

2/ FRAIS D'ANNULATION :

Toute annulation sera facturée selon les termes de la réservation et sous les conditions suivantes, sauf si les conditions particulières « annulation » de votre brochure sont plus favorables à l' Hôtel, à savoir :

- Annulation intervenant entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25% du montant du séjour prévu à l'hôtel.
- Annulation intervenant entre 20 et 8 jours avant l'arrivée : 50% du montant du séjour prévu à l'hôtel.
- Annulation intervenant entre 7 et 2 jours avant l'arrivée : 75% du montant du séjour prévu à l'hôtel.
- Annulation à moins de 2 jours avant le départ et no-show : 100% du montant du séjour prévu à l'hôtel.

3/ CONDITIONS SANITAIRES :

L'hôtel a la possibilité de refuser d'accepter des clients dont l'état de santé ou les conditions sanitaires ne seraient pas suffisants et acceptables pour la sécurité de leur séjour ou celle des autres clients.

«**AIRVOYAGES**» devra s'assurer que ses clients sont bien en mesure d'entreprendre un voyage et de séjourner en pays tropical dans des conditions normales. Dans le cas où l'Hôtel devra refuser le client, le séjour sera dû, l'Hôtel ne pouvant pas être responsable des problèmes de santé personnels des clients.

4/ SECURITE :

Les conditions de sécurité devront être respectées par l'hôtel comme par les clients. Les clients doivent observer et respecter les règlements intérieurs de l'Hôtel, y compris la sécurité et les instructions données par les employés responsables. Si un client venait à compromettre la sécurité ou le fonctionnement normal à l'intérieur de l'Hôtel, le directeur ou la personne mandatée par le Directeur est habilitée à prendre les décisions nécessaires, y compris l'expulsion. Dans le cas où de telles décisions devraient être prises l'Hôtel informerait «**AIRVOYAGES**» immédiatement de la situation, par moyen le plus rapide.

5/ ASSURANCES :

L'Hôtel devra veiller à assurer les biens et les personnes dans les conditions légales de recours. «**AIRVOYAGES**» s'engage à fournir à ses clients une couverture d'assurances des risques permettant leur couverture pour les risques d'accident ou de maladie.

Force majeure : L'hôtel ne peut être tenu pour responsable des conditions de force majeure, quel que soit leur nature.

Les séjours et les prolongations de séjours dans des conditions assimilables à la force majeure seront facturés aux conditions en vigueur.

6/ SERVICE :

Pendant toute la durée du contrat l'hôtel s'engage à assurer un service conforme aux normes de qualité « **AIRVOYAGES** » en matière de service, accueil, chambre, services généraux et restauration.

7/ CONFIDENTIALITE :

Les termes des conventions conclues entre « **AIRVOYAGES** » et « **LE JULIETTE DODU** » resteront confidentiels et ne pourront être communiqués à des tiers sans l'accord de l'autre partie.

8/ TRIBUNAUX COMPETENTS :

Tout litige concernant directement ou indirectement l'exécution ou l'interprétation du présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis de La Réunion.

SIGNATURE POUR : AIRVOYAGES

NOM :

DATE :

SIGNATURE POUR : LE JULIETTE DODU***

NOM : Dorothee CORIAT

DATE : mardi 2 juillet 2019